

La Caselle Enchênée

LA GAZETTE DE L'ASEL
Juillet 2015 N° 41



*Association de Sauvegarde de
l'Environnement du pays de
Lalbenque*

INAUGURATION D'UNE MAISON DE SANTE

Ce fut un bel après-midi que cette inauguration de la nouvelle Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP). Le soleil était radieux et il y avait beaucoup de monde pour visiter cette nouvelle structure étonnante qui vient de s'ouvrir il a quelques semaines. Une architecture (avec murs en pierres et bardage de bois dessinée par le cabinet Franck Martinez de Cahors) qui respecte l'environnement des Causses, une implantation en plein cœur de village, une surface d'environ 1000 mètres carrés sur trois niveaux, de multiples pièces dont l'une réservée à l'accueil des patients avec une hôtesse et standardiste qui oriente et répond aux questions, une piscine de 30 mètres carrés en sous-sol pour les kinésithérapeutes, une salle de réunion pour les soignants, des bureaux partagés, une salle de visio-conférence avec possibilité de télé-médecine, une salle de soins de première urgence, un accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et, enfin, un pôle de gérontologie, en lien avec le CHU de Toulouse, pour aider au maintien de l'autonomie des personnes âgées. Une trentaine de personnes (thérapeutes et soignants avec, entre autres, des permanences hebdomadaires assurées par des spécialistes) font vivre cette maison de santé qui suscite l'admiration générale.

Le financement de cette MSP d'un montant de 2,3 millions d'euros se répartit comme suit : 700 000 par l'Etat, 200 000 par l'Europe, 100 000 par la Région, environ 100 000 par le Département...le 1,2 million restant par la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat avec un emprunt remboursé par les locations des locaux aux professionnels de santé. La personne chargée de l'accueil et du standard est prise en charge par la collectivité durant 2 ans, dans le cadre d'un contrat aidé, pour amorcer les choses. Son rôle est en effet capital pour l'accueil des patients et la vie commune entre professionnels. Au terme des deux ans, un transfert sera

envisagé vers les professionnels.

Les lecteurs de la Caselle sont peut-être en train de se réjouir, ravis d'apprendre que le territoire de Lalbenque s'est doté d'une telle structure innovante. Hélas, non, trois fois non ! Nous ne sommes pas à Lalbenque...mais à Labastide-Murat où le maire et président de communautés de communes, Aurélien Pradié, a mené à bien ce projet ambitieux. Le choc fut rude pour la douzaine de lalbenquois venus participer à cette inauguration...car, à chaque pas de la visite, nous ne pouvions pas faire autrement que comparer la MSP de Labastide-Murat et celle dont s'est doté Lalbenque il y a un an et demi. C'est le jour et la nuit...à tel point qu'on se demande encore comment la structure de Lalbenque peut avoir obtenu cette appellation de maison de santé pluridisciplinaire. On ferait mieux de parler de RCM, Regroupement de Cabinets Médicaux. Les choses seraient plus claires et correspondraient davantage à la réalité car le seul avantage de cette MSP de Lalbenque est d'avoir regroupé sur le même site, avec possibilité de parking et accessibilité aux handicapés, la majeure partie des thérapeutes et soignants de la commune...madame Balitrand ayant préféré garder son cabinet personnel dans la rue du marché aux truffes. Est-ce une réelle avancée qui incite les médecins à s'intégrer dans cette structure ? D'évidence, non, car en presque deux ans d'exercice, personne n'a manifesté le moindre désir de venir partager l'aventure de la MSP de Lalbenque.

On les comprend tant cette maison est peu accueillante, froide dans son architecture et sa lourde porte de prison, l'absence d'accueil et de standardiste, l'absence également de bureaux partagés pour un travail pluridisciplinaire...et le manque d'innovations audacieuses comme celles dont s'est dotée la MSP de Labastide-Murat.

Nous n'avons pas l'intention de jeter la pierre à qui-conque...mais quand même ! Sans exiger pour Lalbenque ce pôle d'excellence rurale qu'est la MSP de Labastide, on peut se poser quelques questions. Au-delà du discours de lutte contre la désertification médicale, au-delà du « prestige » électoral qu'a représenté cette réalisation en 2014, y a-t-il eu une volonté forte de la part du pouvoir politique d'apporter un « plus » au territoire de Lalbenque ? Dans les intentions, certainement, si l'on en croit les déclarations de Jacques Pouget lors de l'instruction et le montage financier du projet. Mais dans la réalité, peu de choses en fait. On sait à quel point ce projet a connu un accouchement dans la douleur. Quant aux professionnels de santé, ont-ils eu une réelle envie d'une belle aventure en commun et innovante pour améliorer les services de santé de la population ? Il est permis d'en douter ! Des préoccupations plus terre à terre ont probablement motivé la majorité d'entre eux à aller rejoindre ce bâtiment...sans autre ambition que de continuer à y exercer leur profession...comme avant. RCM, on vous dit...mais pas MSP !

Nous en sommes là. Il n'est pas interdit de rêver et d'enviesager dans quelques années une amélioration notoire de cette structure qui ressemble pour l'instant à une coquille vide...(ou plutôt une boîte d'allumettes si l'on s'en réfère

à son architecture)...quand on compare cette RCM lalbenquoise avec sa voisine de Labastide-Murat.

Ce fut en tout cas un bel après-midi que cette inauguration de cette MSP, le 27 juin dernier. Seule petite fausse note : madame la préfète, représentante de l'Etat, a préféré quit-



ter la cérémonie officielle sans même faire de discours pour des raisons qu'il vaut mieux taire. Faut-il y voir un soupçon de désapprobation ou, au minimum, un manque d'enthousiasme à faire l'éloge d'un projet porté d'un bout à l'autre, pendant six longues années, par un élu qui n'arbore pas les couleurs rosâtres de la majorité politique du département ?

Daniel Pasquier

CONCOTS...ET DE QUATORZE !

Vendredi 29 mai, avait lieu à Concots la signature de la charte communale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne par la municipalité du village, représentée par Jean-Louis Dehainault, maire de Concots, en présence de Catherine Marlas présidente du PNRCQ, d'Henri Longdot représentant local de l'ANPCEN, de Jacques Pouget président de la communauté des communes du pays de Lalbenque-Limogne. Un bravo à cette commune qui a décidé de s'engager, soucieuse de préserver le ciel exceptionnel du Quercy, soucieuse d'économies et attentive à la vie animale nocturne. Elle s'est engagée à éteindre l'éclairage public après minuit et à choisir des lampadaires peu émetteurs de pollution lumineuse dans ses projets de rénovation de l'éclairage public. Aux dires du maire, Concots constate une économie de 30 % sur la consommation électrique de l'éclairage public.

Le village rejoint ainsi par cet engagement les quatorze communes du Parc signataires de la charte...dont cinq dans la communauté de communes de Lalbenque et Limogne. A ce jour 42 communes du parc font une extinction totale, et 8 une extinction partielle. Sur les 54 communes qui ne font aucune extinction, 22 communes font partie des communes du sud de la rivière Lot, sans doute trop riches pour effectuer des économies d'énergie. Quant à la biodiversité fortement impactée par la luminosité nocturne, si le bourg de Concots a encore des hirondelles, celui de Lalbenque, depuis les cultures OGM accepté par les élus du passé, elles semblent nous avoir quittés. Com-

bien de temps faudra-t-il attendre pour que Lalbenque s'engage véritablement dans ce chantier repoussé d'années en années pour des raisons obscures (sans jeu de mots !)...malgré les déclarations du maire un jour favorable à la mise en place de cette charte...et le lendemain se contentant de dire « Ca viendra en son temps ! ». On savait notre maire peu enclin à l'intrépidité : ça se confirme !



Notre association, l'ASEL, formule le souhait suivant : qu'en fin de mandature, en 2020, toutes les 23 communes de la Communauté aient signé cette charte. Il n'y a rien d'utopique à faire un

tel pari qui, pour une fois, n'est pas coûteux, bien au contraire. Il suffit d'en avoir la volonté politique. Nous aurions ainsi deux triangles noirs pour observer le ciel nocturne : celui déjà existant au nord de la rivière Lot, tout autour de Lauzes et de la forêt de la Braunhie, et un second au sud qui regrouperait l'ensemble de la Communauté de Communes de Lalbenque et Limogne, la CC2L.

Henri Longdot, représentant local de l'ANPCEN

FETE DE LA TERRE OU USAGE IRRATIONNEL DE LA TECHNIQUE

Les indiens l'appellent « Pachamama » (Notre mère) et lui vouent un véritable culte : la terre, notre berceau et notre tombe. Toutes les grandes civilisations, à jamais disparues, ont eu pour base des terres riches qui nourrissaient les humains et leur permettaient d'ériger de grands monuments (les Pyramides...). Comment auraient-elles pu nourrir des milliers d'hommes à travailler si durement si leurs terres avaient été des déserts comme aujourd'hui ?

L'homme moderne continue la tradition des fêtes de la Terre. L'idée est louable et il faut absolument perpétuer ces coutumes pour transmettre aux jeunes générations le savoir faire et les connaissances acquises par le monde de la terre.

Notre civilisation ou ce qu'il en reste est très loin des réalités du monde des campagnes. La fête de la Terre aura lieu à Lalbenque le dernier week-end d'août. Les citadins, les néoruraux ou les touristes pourront venir se faire une idée de ce qu'est l'agriculture en 2015, à savoir une campagne sans paysans avec une technologie très avancée. Cette fête sera avant tout une vitrine du matériel agricole dernier modèle, de tracteurs, de charrues (A combien de socs ? Nous ne sommes pourtant pas dans la plaine de la Beauce...). Qu'à cela ne tienne !

Alors pour bien remplir les journées de la fête de la Terre, on suit l'exemple des autres fêtes du même nom. On pense amuser le public avec un grand concours de labours et des courses de moissonneuses-batteuses transformées pour l'occasion en bolides. Si l'usage du tracteur et de la moissonneuse-batteuse a transformé le travail des campagnes, en soulageant les paysans, est-ce bien sérieux de gaspiller des quantités aussi importantes de fuel à des fins aussi futiles ?

Il est impossible de revenir à la traction animale mais raisonnons par l'absurde : si un jour les robinets de Saint

Pétrole étaient coupés, notre civilisation technologique pourrait s'effondrer comme un château de cartes. Alors, il est temps de réfléchir sur une utilisation raisonnée de ce « cher » fuel. Le monde agricole, ses représentants, ses dirigeants, quelle que soit leur philosophie politique, doivent effectuer des choix plus sensés lors de telles manifestations.

Est-il certain que ces courses de gros matériel amusent vraiment les gens ? On peut en douter et, à la réflexion, il est permis de penser le contraire. Hélas, je crois que nous sommes revenus aux jeux des arènes dans la Rome Antique. « Panem et circenses »...du pain et des jeux...pour satisfaire le bon peuple !

Dernière question : était-il nécessaire d'attribuer une subvention publique de 4500 euros pour cette manifestation (3000 de la Communauté de communes et 1500 de la commune de Lalbenque) quand on sait que cette fête est largement portée par la CAPEL, le CDJA et la FNSEA, autant d'organismes qui ne sont pas sur la paille ? Cet argent aurait certainement été plus utile à d'autres postes budgétaires, notamment l'entretien des chemins.

A la place de cette démonstration de technologies agricoles les plus pointues, n'aurait-il pas été plus avisé d'organiser une sorte de mini salon de l'agriculture départementale à vocation pédagogique pour les visiteurs en leur montrant le vrai travail des agriculteurs et des éleveurs locaux et en faisant également la part belle à l'agriculture biologique promise dans notre département à un bel avenir tant est de plus en plus forte la demande des consommateurs.

Mais, rassurez-vous, braves gens ! Ces réflexions ne sont que le délire d'une paysanne de Lalbenque, lors d'une nuit d'insomnie.

Emma Brunet

CHAMBRE FROIDE

La maison de la chasse, (pardon de la convivialité !), inaugurée officiellement le 13 juin dernier, a voulu se doter d'une belle chambre froide pour stocker le gibier abattu. Rien de plus normal pour conserver et refroidir la viande...déjà refroidie une première fois par les balles des chasseurs ! Décision fut donc prise d'acheter la dite chambre froide qui, lorsqu'il a fallu la faire entrer dans la pièce prévue à cet effet, s'est révélée trop volumineuse. Histoire drôle ? Pas du tout et il va falloir soit acheter une autre chambre froide, soit construire une pièce attenante pour pouvoir y loger la dite chambre. Il se dit dans nos campagnes qu'en apprenant cette histoire, certains gibiers ont pissé de rire dans leur culotte en réalisant que leurs

prédateurs ne sont peut-être pas aussi finauds qu'ils le prétendent. En tout cas plus habiles avec leurs fusils qu'avec un mètre ! Souhaitons, en cas de travaux, que l'architecte s'enquiert des mesures exactes de ce mobilier encombrant avant de dessiner la largeur et la hauteur de la porte d'accès !

Qui va payer cette erreur ? La collectivité ou la société de chasse Saint-Hubert ? Pour l'ASEL, en tout cas, pas besoin d'épiloguer pour connaître la réponse souhaitée à cette question !

Daniel Pasquier

OPERATION MILLE MAINS A LA PATE

Le samedi 3 octobre prochain, sur les 37 kms de traversée de la communauté de communes Lalbenque-Limogne, est organisée une grande opération intitulée « Mille mains à la pâte pour le GR 65 ».

Cette opération, à l'initiative d'Yves Lacam et portée par l'Office de Tourisme de Lalbenque-Limogne, a reçu le soutien de la communauté de communes, des maires des communes concernées, de l'Agence de développement touristique du Lot, du Comité départemental de la randonnée pédestre et du Parc naturel régional des Causses du Quercy. L'ASEL, bien évidemment, s'associe à cette initiative et invite tous ses adhérents à y participer.

Il s'agira de réunir 500 personnes (donc 1000 mains si aucun manchot !) qui vont œuvrer toute une journée pour améliorer cet itinéraire historique vers Saint-Jacques de Compostelle, classé depuis décembre 1998 au patrimoine mondial et culturel de l'UNESCO pour la partie Bach-Cahors. Plus de 10 000 personnes l'empruntent chaque année.

Des équipes seront réparties sur les 89 tronçons qui traversent 7 secteurs : communes de Limogne, Varaire, Bach, Vaylats, Lalbenque/Escamps/Cremps, Laburgade et Flaujac-Poujols/Cieurac. L'essentiel du travail consistera dans du nettoyage, du débroussaillage et, parfois, de la réfection de murets en mauvais état.

Samedi 3 octobre 2015



**Nettoyage,
restauration de murets...**

Il est indispensable de s'inscrire au plus vite, (avant le 20 septembre) sur un secteur choisi afin de mettre en place une bonne organisation. Bulletin d'inscription dans les deux bureaux de l'OT de Lalbenque ou Limogne.

Le Bureau de l'Asel

UNE AUTRE CASELLE A SAUVER

Tout le monde connaît désormais la caselle de Nouel, rénovée en 2011, et qui fait maintenant office de carte postale de Lalbenque (deux sont en vente, l'une à SPAR et l'autre au bureau de tabac)...tout autant, sinon plus, que son pigeonnier grisâtre, enduit d'un vieux crépi qui n'a rien à voir avec le crépi de chaux d'autrefois et qu'on aperçoit nettement, si l'on s'approche du pigeonnier d'un peu plus près. Il faudra bien qu'un jour la municipalité se penche sur ce dossier de remise en valeur de ce patrimoine devenu tristounet au fil des ans et auquel le maire actuel ne veut pas toucher. A ce propos, notre premier édile devrait aller jeter un coup d'œil sur le pigeonnier de monsieur Calvino, près du cimetière, rénové il y a quelques années avec un crépi de chaux et, en dernière couche, un enduit protecteur. Le résultat est surprenant, éclatant même...et nous donne probablement une image plus proche de la réalité des pigeonniers d'autrefois que celle offerte par le pigeonnier du Mercadiol avec son crépi d'un terne affligeant. On peut faire le même constat avec le moulin, sur la commune de Montdoumerc, en bordure de l'autoroute.

Mais ceci est un autre débat sur lequel nous reviendrons dans les mois à venir. Pour l'heure, intéressons-nous à la petite sœur de la caselle de Nouel, celle qui se trouve tout près d'elle, sur la route de Lalbenque-Cahors, sur la droite, à une centaine de mètres de la route. Cette caselle est pour l'instant perdue dans les broussailles et cachée par un arbre. Elle est plus petite que sa grande sœur (la plus haute du Lot) mais quand même de belle taille. Les lauzes du toit sont presque toutes effritées à cause du gel et le linteau est dans un état tel qu'on se demande comment cette gariotte tient encore debout. Preuve que nos ancêtres savaient construire solidement au point de défier les lois de la pesanteur !

Le propriétaire actuel, Julien Aymard, a décidé de la sauver. Nous ne pouvons que le féliciter pour cette préoccupation de préservation du patrimoine privé auquel les collectivités locales accordent, hélas, si peu d'intérêt.

Nous l'avons vu avec la caselle de Nouel. C'est bien beau de faire de jolis articles dans le dernier journal municipal pour vanter la beauté des gariottes, caselles et cabanes... c'est bien beau d'utiliser à qui mieux mieux la photo de la caselle de Nouel sauvée avec des fonds privés...mais ce serait mieux de mettre la main à la poche en réfléchissant à un plan d'aide au petit patrimoine privé dans le cadre de la Communauté de communes. A quoi sert-il d'écrire quand, dans 50 ans, tout sera tombé par terre ?

Dans un premier temps, il faut débroussailler et rendre accessible cette construction. L'urgence sera ensuite de changer le linteau et, phase ultime, de recouvrir avec de nouvelles lauzes l'ensemble de la toiture. Il faut pour cela une vingtaine de tonnes de pierres, relativement plates et non gélives. L'ASEL lance un appel à tous ceux qui auraient des pierres disponibles et qui seraient prêts à les céder pour cette rénovation. Il y a suffisamment d'édifices écroulés sur notre territoire pour pouvoir trouver la quantité suffisante à cette rénovation. Appel est également lancé aux entreprises de travaux publics qui tombent parfois sur des filons de bonnes pierres. Les propriétaires de pierres peuvent soit écrire à l'ASEL, soit téléphoner. A une époque où tout le monde parle de solidarité sur les réseaux sociaux, on peut espérer une forme de solidarité exemplaire pour sauver cette caselle.

Nous organisons un après-midi de débroussaillage de cet édifice en même temps qu'une autre gariotte, appartenant à Matthieu Brunet, près de la route de Laburgade et totalement perdue dans une forêt de buis. Cette dernière néces-

site également quelques soins qui ne peuvent être prodigués qu'après nettoyage des buis pour y avoir accès. La date retenue pour cette opération de nettoyage est **l'après-midi du samedi 5 septembre.**

A vos agendas !

Daniel Pasquier



EOLIEN TERRESTRE: URGENCE DE LA DEDIABOLISATION

Ce qui s'est passé en ce printemps dernier en événements dans le petit monde français des énergies (la fuite du rapport d'étude Ademe démontrant la possibilité, même en France, de parvenir aux 100% d'électricité d'origine renouvelable en 2050, et les dernières graves péripéties de la construction du diplococus de l'EPR de Flamanville, notamment) met l'accent sur l'urgence d'une prise de conscience : notre avenir énergétique repose certainement, pour une très large part (30, 40% voire plus), sur l'éolien terrestre. Nous le répétons depuis des années, dommage pour les cloches qui persistent encore à faire entendre leur son fêlé. Il ne va pas être simple de parvenir à rendre à l'éolien terrestre, dans la tête des Français, la place qu'il doit occuper. Ce ne sera pas facile, tant beaucoup se sont acharnés à le dénigrer en pratiquant la même langue de bois que les nucléocrates et les « anti-renouvelables » mais quelques mesures simples auraient un effet rapide et efficace pour tordre le cou aux âneries rabâchées par les « anti-éolien terrestre ».

Quelques pistes :

Autoriser la création de structures coopératives simples pour permettre l'investissement populaire dans les équipements de production d'énergie renouvelable, sans blocage ni limitation des remontées de revenus ou des cessions de parts

Stabiliser une fois pour toutes (si ça a un sens en France, mais cela en a dans d'autres pays) les conditions techniques et économiques de montage de parc, en supprimant les limitations obligatoires qui deviendraient contractuelles (distance aux habitations, niveau sonore, impact paysager etc.) et non plus soumises aux oukases des lobbies et au bon vouloir des commissions schmilblick

Rendre obligatoire, dans tout nouveau parc, la participation populaire des habitants, comme cela se fait dans d'autres pays.

Donner au développement de l'éolien le rang de priorité qui s'imposera, notamment face aux prétentions « de défense nationale » : quelle sera la situation géopolitique d'un pays privé d'énergie ou dans un état de dépendance grave ?

Ces dispositions seraient de nature à redonner confiance à tout le monde concerné : aux banques françaises qui accepteraient, comme leurs concurrentes d'Europe centrale et du nord, de financer largement les parcs éoliens, et surtout à la population qui, voyant là un placement sans risque et intéressant, aujourd'hui entièrement laissé aux institutions financières, n'hésiteront pas à y investir leurs économies et à accepter bien des accommodements actuellement interdits par des lois « pour protéger les habitants ».

Penser à un tel scénario relève probablement du rêve et il faudra pour y arriver une vraie révolution. On la préférerait douce, si les instances de pouvoir étaient capables de prise de conscience, mais surtout de rupture d'habitudes de connivence avec les grosses entreprises du domaine qui s'en mettent plein les poches.

Pour illustrer le mal qui est fait, on vous racontera un psychodrame qui se passe à Plochemerle, pas loin de chez

nous. Une grosse société étrangère du domaine de l'énergie a repéré (elle n'est pas la première) que ce coin recèle une vraie ressource de vent, comme toute la région. Mais il y a unanimité des habitants contre ce projet, et le maire ne peut faire moins que de soutenir ses administrés dont il note le refus persistant. Et il a un argument massue : « De plus ces éoliennes enverraient le courant à Mouchemerle (village voisin) : qu'ils mettent donc des éoliennes à Mouchemerle ! » C'est un visionnaire cet homme-là ! Il lui manque seulement quelques connaissances en électricité et en énergétique, comme à ses collègues du côté de Mouchemerle, qui refusent eux aussi les éoliennes. En fait, tous ces habitants sont, dans le fond et à juste titre, furieux de voir leurs ressources accaparées par des investisseurs étrangers sans possibilité d'être partie prenante de l'affaire.

Mais ne comptez pas sur les institutions patentées et financées par les autorités pour dénoncer cet état de fait. Elles sont là pour occuper le terrain, noyer le poisson et surtout éviter que ces questions de fond soient jamais abordées.

Le bureau de l'Asel

MONNAIE LOCALE: ET SI ON ECHANGEAIT AUTREMENT

Qui n'a jamais rêvé d'une monnaie qui soit un outil plutôt qu'un but? Une monnaie au service de l'homme et de l'environnement plutôt que l'inverse?

Nombreux en ont entendu parler, la monnaie locale complémentaire "Sol Si" débarque sur le territoire le 14 novembre prochain.

Qu'est-ce que c'est?

C'est une monnaie émise et dirigée par les citoyens d'un territoire donné. Non capitalisable et respectant une charte de valeurs en faveur de l'homme et de l'environnement, elle joue le rôle premier d'une monnaie, c'est-à-dire un instrument d'échange pacificateur. Elle permet des transactions respectueuses des producteurs et des consommateurs qui l'utilisent de commune entente.

Le Sol Si sera mis en place sur les territoires de Cahors, Castelnau-Montratier, Montcuq et Lalbenque.

Cela existe-t-il ailleurs?

Oui il y a une quinzaine de monnaies complémentaires en France totalement légales (notamment à Toulouse avec le Sol Violette et à Gourdon avec le Céou) et environ 5000 dans le monde.

Le système des Chèques Déjeuner et des Tickets Restaurant fonctionne sur le même principe, vous en utilisez déjà

sans le savoir. A ceci près : Le Sol-Si est fondé sur le respect d'une charte de valeurs visant à une transition sociale, écologique et démocratique.

À quoi ça sert?

A relocaliser l'économie car cette monnaie circule sur un territoire donné, cela favorise les circuits courts donc accompagne la transition écologique

A favoriser l'activité économique vertueuse pour le territoire et donc à recréer de l'emploi durable.

A compenser la rareté de l'euro. Non capitalisable, elle circule jusqu'à 6 fois plus vite qu'un euro. Elle crée donc 6 fois plus de richesse.

A s'assurer que l'argent ne serve pas à spéculer. Elle donne une odeur saine à l'argent en organisant la traçabilité des échanges.

A redonner au territoire son humanité en y créant des liens humains de coopération, de solidarité et d'entraide.

C'est un outil pédagogique qui permet au citoyen de prendre conscience que son "pouvoir d'achat" est un pouvoir politique fort et qu'il peut l'utiliser au profit du bien commun.

Pour que les monnaies locales fonctionnent, il faut bien sûr que les citoyens achètent des Sol Si (un Sol Si = 1 euro) mais il faut surtout suffisamment de prestataires (commerçants, bars, restaurants producteurs, chambres d'hôtes...) pour que cette nouvelle monnaie circule et irrigue le territoire. Une quarantaine de prestataires ont déjà adhéré à cette monnaie locale.

Pourquoi adhérer?

Le Comité Local d'Agrément du Sol (CLAS) Lotois est l'association collégiale qui gère ce projet. Adhérer permet de s'organiser pour promouvoir nos valeurs communes. Cela renforce la coopération et permet de trouver des partenaires de confiance.

La solidarité du réseau donne consistance à l'économie.

Michka – CLAS Lotois

Plus d'infos : www.sol-si.fr
Contact : monnaie.solsi@gmail.com
Téléphone Hasita 06 33 94 86 04



DECHARGES SAUVAGES : PLUS AUCUNE EXCUSE !

Comment peut-on imaginer ce genre de situation au début de notre 21ème siècle? Eh bien oui ! Ces photos ont bien été prises sur la commune d'Aujols au lieu dit « Pech d'Estèbe »

Depuis plusieurs semaines nous assistons à un trafic continu de déchets divers : carcasses de voiture, moteurs, pneus, vieux meubles...etc...

Ces déchets apportés clandestinement risquent de dégrader la qualité du paysage, polluer le sol et appauvrir la flore et la faune locales.

Contrairement à une décharge autorisée qui respecte la législation des installations classées pour la protection de l'environnement et qui bénéficie d'une autorisation préfectorale, la décharge constatée à Aujols peut être qualifiée de sauvage puisque les déchets sont acheminés clandestinement par des particuliers ou des entreprises dans un endroit non prévu à cet effet. Elle est donc constituée sans l'autorisation requise par le préfet.

Cela dit, nous n'avons pas de crainte concernant l'application des démarches administratives à venir pour mettre un terme à ces dépôts sauvages. Madame le Maire d'Aujols, qui dispose des pouvoirs de police, va mettre en œuvre les dispositions du code de l'environnement destinées à lutter contre ce type de décharge.

En cas d'échec, le dossier sera transmis au GADEL (Groupement des Associations de Défense de l'Environnement du Lot) et ce sont les services préfectoraux eux-mêmes et, s'il le faut, la justice qui interviendront pour mettre fin à cette situation.



Le bureau de l'ASEL

FESTIVAL ESTIV'OC

Juin 2014, Kévin a lancé l'idée d'un festival à Lalbenque. Idée reprise au vol ! Quel festival ! Ce sera Estiv'oc ... Un festival occitan au Pays du Diamant Noir. En fait, il n'y a pas que la truffe qui fait le renom de Lalbenque, il y a également un grand poète occitan : l'abbé Jules Cubaynes, né au Cuzoul, à St-Hilaire en 1894. Durant sa vie, il a cultivé la langue et la culture occitane et il a écrit de formidables poèmes entre autres publications. Il est décédé en 1975. Voilà pour notre héritage. C'est cela qui donne le premier sens en posant la question suivante : l'occitan est-il une langue vivante ? A partir de là, il faut

un grain de folie pour partir sur trois jours de festival avec la volonté de faire la fête, de se retrouver autour d'un repas, jeunes et moins jeunes, estivants et locaux, ruraux et citadins, occitans ou pas ... de se retrouver pour danser, chanter, marcher, méditer, au son de l'accordéon et des mots de la lenga nostra !

"Pour plus d'informations sur cet évènement : www.lesamisdelalbenque.com "

Que vive Estiv'OC! les 7-8-9 août

Myriam Lézouret-Conquet pour Les Amis de Lalbenque.

GENTILS PECHEURS (billet d'humeur)

C'était un de ces après-midi d'été ensoleillés, de ceux qui rendent la bonne humeur palpable. Les passants se montrent plus souriants, le bruit des voitures et les aboiements du chien du voisin paraissent moins gênants et nos soucis quotidiens nous semblent même moins pesants.

Longeant le Lot, je vis deux pêcheurs. Habituellement, j'éprouve une réaction épidermique en voyant ces hommes dont le plaisir est de planter un hameçon dans les muqueuses d'un poisson pour l'arracher sans compassion à son milieu naturel. Pour une fois, je n'étais pas trop of-fusquée et j'allais passer mon chemin quand, tout à coup, j'entendis trois coups violents et sourds. En faisant volte-face, je vis un des deux pêcheurs, un magnifique spécimen de poisson-chat à la main. Le tenant par la queue, il venait de lui éclater la tête contre un arbre ! L'horreur, la haine, l'impuissance et la honte d'appartenir au genre humain... tels sont les sentiments qui m'ont envahie à cet instant. Comment peut-on faire preuve d'autant de cruauté ? Ce n'est même pas pour le manger ! Devant mes insultes, cet individu se justifie en me disant qu'il régule la chaîne alimentaire ! Mais de quel droit ? La nature, avec ses processus plurimillénaires, n'a jamais eu besoin de nous pour réguler quoi que ce soit. On me parle de combat entre

l'homme et la nature. Ce n'est pas un combat quand l'un des deux n'a aucune chance de s'en sortir.

Quant à ceux qui se disent « pêcheurs modérés » parce qu'ils relâchent les poissons, ils n'en sont que plus hypocrites. La forme même de l'hameçon est pensée pour empêcher toute extraction indolore et inflige inévitablement de profondes entailles. Les poissons ne sentiraient rien à cet endroit ? Mettons un gros piercing à la lèvre d'un pêcheur sans anesthésie et voyons le résultat.

Depuis l'an dernier, les animaux sont considérés officiellement par la loi comme des êtres vivants doués de sensibilité. Tuer pour se nourrir, oui ! Tuer pour se divertir, c'est une véritable insulte à notre propre évolution. J'en appelle donc à l'amour que nous devrions éprouver envers chaque être vivant, qu'il s'agisse des animaux ou des hommes de n'importe quelle race, culture ou religion.

Parmi les sujets du dernier bac philo, il y avait cette question : « Respecter tout être vivant, est-ce un devoir moral ? ». Etonnant, non ? On avance...à petits pas...mais on avance...

Salomé Pasquier

ASEL

Mairie de Lalbenque
46230 Lalbenque

Site internet : <http://www.asel.eu.com/>

Tel. 05 65 31 75 91 ou 05 65 20 24 89

Si vous voulez soutenir l'action de l'ASEL, si vous aimez lire ce petit journal, alors n'hésitez pas à nous rejoindre



Adhésion à l'association (inclus l'abonnement à la Caselle Enchênée) :

- Individuel : 15€ / an
- Pour un couple : 20€ / an

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

EMAIL :

Dépôt légal préfecture de Cahors : Avril 2007 : n° 46/2007/06